

Roanne, le 19/05/2008

Réunion des délégués du personnel du jeudi 15 mai 2008

1- Les élus CFDT demandent que la campagne d'avancement OSD soit rapidement mise en œuvre. Avez-vous des précisions concernant la date des différentes réunions?

Nous ferons bientôt une proposition concernant les dates de réunions. Il nous faut tenir deux commissions une pour les OSD et une pour les TSO. Il faut également que l'on aborde ensemble l'application de la nouvelle circulaire. Le retour des managers concernant l'avancement est réalisé et nous prévoyons une première réunion début juin.

Pour la CFDT il est indispensable de se mettre autour de la table pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde.

2- Les élus CFDT demandent si vous avez des nouvelles concernant le fournisseur retenu à la place d'OREXAD.

La consultation est toujours en cours, il reste 3 fournisseurs en course.

Que de temps pour trouver un fournisseur plus performant...

3- Les salariés pratiquant le temps partiel peuvent continuer de capitaliser pour leur permettre de rajouter une 4^{ème} semaine à la fermeture d'été. Les élus CFDT vous demandent quel est le délai pour pouvoir capitaliser cette semaine.

Les salariés à temps partiel peuvent capitaliser jusqu'à la date des nouveaux accords.

Pour la CFDT il est indispensable de donner un peu plus de temps à ces salariés afin de capitaliser dans de bonnes conditions et de maintenir le dispositif temps partiel actuel.

4- Les élus CFDT demandent une amélioration des conditions de travail dans la salle de formation Marseille et une évolution du matériel installé car il s'avère insuffisant pour certaines activités.

Des mesures d'amélioration sont à l'étude.

La solution de mettre en place une salle à Roanne afin d'éviter les déplacements à Bourges est une bonne solution, il reste maintenant à

améliorer les conditions de travail dans la salle allouée avec du matériel informatique au goût du jour.

5- Les élus CFDT demandent quelles sont les dispositions prises par l'entreprise pour éviter les vols (station catia)

Suite au vol de la station Catia du VBCI, des mesures de sécurisation des postes sont prises. D'autre part, suite à ce vol une enquête est en cours. Des mesures sont également prises concernant la fouille des véhicules.

Les mesures de sécurisation afin d'éviter les vols sont indispensables dans les différents secteurs sensibles, aussi bien dans les bureaux que les ateliers.

6- Les élus CFDT demandent à la Direction quelles sont les mesures prises concernant la « journée de solidarité », prise en compte des 0h80 pour les salariés présents et ceux en congés.

Les mesures de 2007 sont reconduites, c'est-à-dire que pour les personnels présents on leur compte 7h de présence et 0h80 sont incrémentées dans le compteur du bonus. Pour les salariés en congés ou en RTT, on leur décompte un jour (7h80)

Pour la CFDT les présents et les salariés en congés ou RTT doivent être considérés de la même façon, et ce doit être 7h pour tous !

7- Les élus CFDT demandent que des mesures soient prises en cas de coupure de courant pendant la période de midi afin que les salariés puissent se restaurer.

La Direction est intervenue auprès du CIRA pour savoir si la réalisation de repas froids était envisageable. La réponse du CIRA est qu'il leur faut un délai minimum de 2h pour leur réalisation.

Il est vrai que les salariés ont l'habitude de se serrer la ceinture par les temps qui courent... En cas de panne de courant importante, une livraison de sandwiches pour les salariés qui

travaillent loin et qui n'ont pas de moyen de locomotion sur place nous paraît raisonnable.

Pour les élus CFDT
Philippe Petit